

GROUPE D'ÉTUDE
sur des questions pertinentes du *Rapport de synthèse* de la Première Session
de la XVI^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques

POUR UNE ÉGLISE SYNODALE :
COMMUNION, PARTICIPATION, MISSION

GROUPE D'ÉTUDE N° 6

LA RÉVISION, DANS UNE PERSPECTIVE SYNODALE ET MISSIONNAIRE, DES DOCUMENTS SUR LES RAPPORTS ENTRE ÉVÊQUES, VIE CONSACRÉE, AGRÉGATIONS ECCLÉSIALES

SYNTHÈSE

[Texte original : italien. Traduction de travail]

1. Contexte et finalité

Le Groupe d'étude 6 (GE6) avait pour mission d'élaborer des réflexions et des propositions sur la révision, dans une perspective synodale et missionnaire, des documents qui régissent les rapports entre évêques, vie consacrée et agrégations ecclésiales (associations de fidèles, mouvements ecclésiaux, nouvelles communautés : AFMENC). Le rapport est conçu comme une contribution pratique à offrir au Saint-Père, visant à promouvoir une « conversion relationnelle » capable de renouveler les manières de marcher ensemble dans l'Église universelle.

2. Urgence de la conversion relationnelle

Le GE6 a relevé la nécessité de dépasser des approches fonctionnelles ou purement hiérarchiques pour parvenir à des relations fondées sur la confiance, l'écoute réciproque et l'échange généreux des dons. La conversion relationnelle n'est pas un simple slogan, mais un engagement concret de transformation intérieure (cœurs et attitudes) et structurelle (langages, méthodes, espaces de rencontre), afin que le Peuple de Dieu vive réellement comme un unique sujet communautaire et historique de la synodalité et de la mission.

3. Principes inspirateurs

- *Ecclésiologie conciliaire* : l'Église est Peuple de Dieu, sacrement d'unité et de communion.
- *Synodalité et mission* : marcher ensemble dans la coresponsabilité, orientés vers l'annonce de l'Évangile.

- *Réciprocité et co-essentialité* : les dons hiérarchiques et charismatiques coopèrent harmonieusement dans l'Église.
- *Transparence, inclusion et participation active* de tous les protagonistes (évêques, consacrés, agrégations, laïcs).

4. Méthodologie et composition

- Durée des travaux : avril 2024 – février 2026.
- Structure : comité central + trois sous-groupes thématiques (6.1 : relations évêques-vie consacrée ; 6.2 : conférences épiscopales-supérieurs majeurs ; 6.3 : AFMENC-Églises locales).
- Étapes : formation aux principes synodaux ; rencontres en présentiel (avec la prière de l'*Adsumus*) et en ligne ; moments d'écoute d'évêques, de consacrés et de modérateurs d'agréations (questionnaires et entretiens) ; échange et révision partagée de textes ; synthèse finale orientée vers la pratique.

5. Principales propositions

I. Rapports entre évêques et vie consacrée

- a. Critères de discernement : élaborer les critères théologico-juridiques pour l'approbation de nouveaux instituts, sociétés de vie apostolique et formes émergentes.
- b. Participation et dialogue : nomination, dans chaque diocèse, d'un délégué/vicaire pour la vie consacrée ; rencontres annuelles entre évêques, personnes consacrées et conférences des supérieurs majeurs, selon la méthode de la « conversation dans l'Esprit ».
- c. Accompagnement synodal : visites personnalisées, soutien dans les processus de transition historique (déclin vocationnel, suppression, soin des biens), création d'espaces de dialogue et de soutien spirituel.
- d. Protocoles et suivi : protocoles d'accord obligatoires pour la mission, la formation, la parité hommes-femmes, les rémunérations et la gestion patrimoniale ; comités de conciliation ; échéances et indicateurs de responsabilité.

II. Collaboration entre conférences épiscopales et conférences des supérieurs majeurs

- a. Connaissance réciproque et fraternité : visites *ad limina* préparées conjointement ; espaces de fraternité (retraites, jubilés) ; rencontres annuelles des secrétariats généraux.
- b. Formation conjointe : modules sur la synodalité, l'ecclésiologie et le leadership dans les séminaires, les noviciats et les centres de formation.
- c. Projets synodaux : initiatives annuelles multidisciplinaires (clergé, consacrés, laïcs) au service des périphéries ; commissions diagnostiques pour évaluer et diffuser les bonnes pratiques.
- d. Structures synodales stables : protocoles clairs sur la collaboration pastorale et sur les ressources ; délégués religieux au sein des conférences épiscopales ; pleine représentation des consacrés et des laïcs dans les organes décisionnels.

III. *Rapports entre agrégations ecclésiales (AFMENC) et Églises locales*

- a. Identité et écoute : définition terminologique des AFMENC (associations de fidèles, mouvements, nouvelles communautés) ; écoute qualitative de modérateurs et d'évêques pour saisir les défis et les pratiques.
- b. Principes directeurs : communion, co-essentialité, synodalité et conversion relationnelle comme clés d'interprétation pour des relations authentiques.
- c. Propositions pour les rapports évêques-AFMENC : changement de mentalité réciproque ; connaissance personnelle et visites périodiques ; insertion systématique dans les plans pastoraux diocésains ; organismes de participation (consultes, conseils pastoraux, assemblées synodales).
- d. Synodalité horizontale : développement de réseaux entre AFMENC pour des projets communs, le partage des ressources et la promotion de la complémentarité charismatique.
- e. Formation spécifique : parcours pour les membres des AFMENC (leadership, processus décisionnels, liberté-communion) ; formation dans les séminaires sur la vocation laïque et les agrégations ; formation des évêques sur les potentialités et les spécificités des AFMENC.